



Nos Honoraires d'agence* (TTC)

*Montants maximum affichés

VENTE

PRIX DE VENTE TTC (hors honoraires)	HONORAIRES charge vendeur	HONORAIRES charge acquéreur
De 0 à 79 999 €	Forfait 5000 €	
De 80 000 € à 299 999 €		7.00 %
De 300 000 € à 499 999 €		6.00 %
De 500 000 € à 1 000 000 €		5.00 %
Plus de 1 000 000 €		4.00 %

Honoraires murs commerciaux et locaux professionnels : 10 % HT (charge vendeur)

Forfait estimation d'un bien immobilier pour autre raison que mise en vente : 100 € TTC

LOCATION

BAUX soumis à la loi du 06/07/1989 :

HONORAIRES PROPRIETAIRES

1 mois de loyer Hors Charges et Hors Taxes
(avec au minimum, le montant d'honoraires demandé au locataire)

HONORAIRES LOCATAIRES

15 € / m² dont 3 € / m² pour l'état des lieux

Baux soumis au Code Civil

1 mois de loyer HT, avec un minimum de 200 € pour les parkings (TVA 20 %).

Dans la limite du plafond de 15 Euros/m² conformément au décret n° 2014-890 du 1^{er} août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires : « Pour les prestations liées à la visite, à la constitution du dossier et à la rédaction du bail, ces montants sont fixés à 12 €/m² en zone très tendue, à 10 €/m² en zone tendue et à 8 €/m² pour le reste du territoire. S'agissant de la prestation d'établissement de l'état des lieux d'entrée, un plafonnement spécifique et unique valant pour l'ensemble du territoire est appliqué. Il s'élève à 3 €/m². »

Barème applicable aux mandats signés à compter du 27/02/2025

SAS DELON GESTION PROPERTY MANAGEMENT au capital social de 7 000 € - 453 230 542 RCS PARIS - TVA intracommunautaire : FR 55 453 230 542
Carte professionnelle 7501 2016 000 009 661 délivrée par la CCI de Paris Île-de-France . Assurance Responsabilité Civile Professionnelle : Generali n° AR791047
Garantie financière : CEGC, 59, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris (Gestion : 800 000 €)
Adresse du siège social DELON GESTION PROPERTY MANAGEMENT 47 BOULEVARD DE GRENELLE 75015 PARIS

GESTION LOCATIVE

Formule SÉRÉNITÉ : 7.95 % TTC des sommes encaissées

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

Congé bailleur : 100 € TTC

Aide à la déclaration des revenus fonciers : 45 € TTC / an et / lot (limite de 120 € TTC)
ou 18 € TTC dans le cadre du microfoncier.

Suivi et gestion des travaux : 50 € TTC pour la représentation aux rendez-vous d'expertise
3% du montant TTC des factures de travaux supérieures à 200 € TTC

Formule ZEN : 13.95 % TTC des sommes encaissées

Tout inclus : Formule sérénité + Prestations de location incluses

Aucune facturation en supplément

Pack GARANTIES LOCATIVES : 2.90 % des sommes quittancées

- ⇒ Garantie loyers impayés
- ⇒ Garantie Protection juridique
- ⇒ Garantie des détériorations immobilières

Conditions et plafonds des garanties disponibles en agence

LOCATION DES PROFESSIONNELS (locaux commerciaux ou professionnels)

Commercialisation (visite, constitution du dossier et état des lieux) : 13% HT (15.6 %TTC) du loyer annuel Hors Taxes et Hors Charges à la charge du locataire

Rédaction du bail : 1 mois de loyer avec un minimum de 600 € HT (720 € TTC) à la charge du locataire

Renouvellement de bail à la charge du locataire :

450 € TTC (pour un loyer inf. à 500 € TTC) / 600 € TTC (pour un loyer entre 501 et 999 € TTC) / 800 € TTC (pour un loyer supérieur à 1000 €)